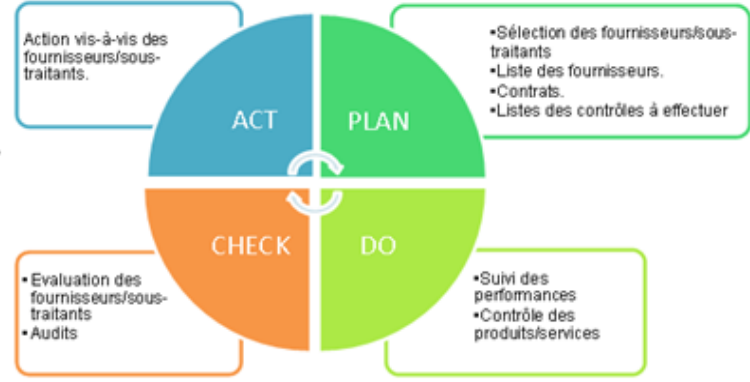


Evaluation des risques fournisseurs en corrélation avec la révision de la Norme ISO 9001 : 2015

(<sup>1</sup>) : duval.olivier66@gmail.com (<sup>2</sup>) : mvsardus@hotmail.fr

Révision de la Norme ISO 9001 : 2015



- Le processus d'assurance qualité des fournisseurs et sous-traitants

\* Processus d'Évaluation des Risques associés aux Fournisseurs

Extrait de la fiche d'évaluation des risques liés au fournisseur

Grandeur d'évaluation	Gravité	Probabilité	Importance	G	P	I	Taux de criticité moyen (%)
<b>Facteurs</b>							
(1) Conscience managériale	Très bonne	Bonne	Moyenne	5	3	3	50%
(2) Système politique	Très bonne	Bonne	Moyenne	5	3	3	50%
(3) Méthode d'achat	Très bonne	Bonne	Moyenne	5	3	3	50%
<b>Capacité, stabilité et environnement</b>							
(1) Capacité au point de vente	Très bonne	Bonne	Moyenne	5	3	3	50%
(2) Sécurité actuelle	Très bonne	Bonne	Moyenne	5	3	3	50%
(3) Management environnemental	Très bonne	Bonne	Moyenne	5	3	3	50%
<b>Profil de l'entreprise</b>							
(1) Système de management	Très bonne	Bonne	Moyenne	5	3	3	50%
(2) Ethique	Très bonne	Bonne	Moyenne	5	3	3	50%
(3) Politique	Très bonne	Bonne	Moyenne	5	3	3	50%

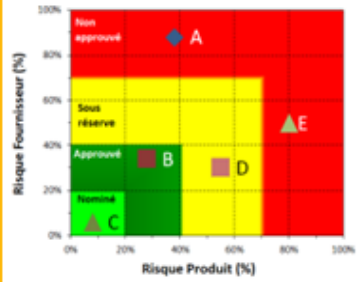
GRAVITE	Définition	G
Minime	Retard récupérable, produit ou service utilisable dans l'état (non-conforme léger)	1
Significative	Retard de livraison au client final, produit ou service utilisable après action corrective	2
Grave	Retard considérable, produit ou service non utilisable (non conforme, dangereux, cassé)	3
Très grave	Rupture dans la chaîne d'approvisionnement, arrêt de production, perte financière significative	4

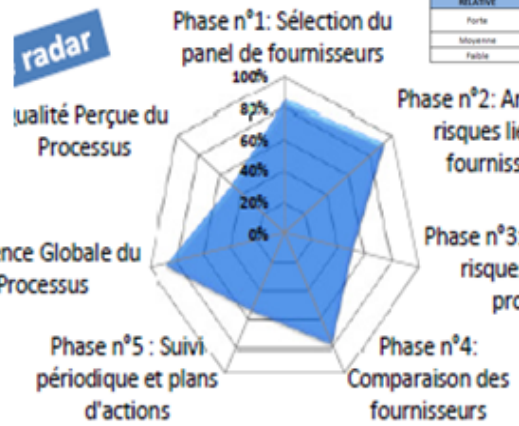
PROBABILITE	Définition	P
Très rare	1 fois tous les 50 ans	1
Rare	1 fois tous les 10 ans	2
Peu fréquent	1 fois par an	3
Fréquent	1 fois par mois	4

IMPORTANCE RELATIVE	Définition	I
Fort	Le sous-critère agit de manière prépondérante sur le critère	3
Moyenne	Le sous-critère influence le critère	2
Faible	Le sous-critère impacte faiblement le critère	1



Unité (échelle 0 à 100%) du processus d'évaluation



Le point fort de la révision de la norme est le point 6:  
**Approche des risques et opportunités.**  
 Etablir un plan d'action afin d'évaluer, d'atténuer ou d'accepter un risque.